







Assemblée générale annuelle

Jeudi 30 janvier 2020 à 18h30

Salle Pétrarque Hôtel de Varennes - 2 Place Pétrarque, Montpellier

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association.

Il convient alors de remplir la procuration ci-dessous et de l'adresser par courrier électronique à :

Christine Rouot Secrétaire de l'association christine.rouot@gmail.com

PROCURATION

Je soussigné adhérent de l'association Vélocité Grand Montpellier, donne procuration à pour me représenter à l'Assemblée générale statutaire du jeudi 30 janvier 2020. Fait à le

Faire précéder la signature de « Bon pour pouvoir »

Signature